



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 49958

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les vives préoccupations suscitées par le plan de réorganisation et de suppression de postes chez Sanofi qui impacte particulièrement le site de Toulouse. Un récent accord, signé par des syndicats et la direction de Sanofi, valide des mesures d'accompagnement et de mobilité volontaire au sein du groupe, mais également la suppression d'un grand nombre de chercheurs du département « recherche et développement ». Il semblerait que des engagements évoqués initialement par Sanofi lors des négociations, auprès notamment de la préfecture de Toulouse, n'aient pas été totalement retranscrits dans cet accord. En tout état de cause, de très fortes inquiétudes sur la préservation des emplois et sur la réalité des conséquences sociales de ce plan demeurent. De plus, cette réduction significative du nombre de chercheurs peut remettre en cause le degré d'engagement de Sanofi au sein du canceropôle de Toulouse. Aussi, il lui demande d'intervenir sans délai à l'effet de s'assurer que les garanties données par Sanofi soient effectivement respectées et que le maximum d'emplois soit préservé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49958

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1520

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)